

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

Séance du 15 novembre 2021

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement à la Place Auckland en raison de la COVID-19, le 15 novembre 2021 à 20h00, présidée par monsieur le maire, André Perron et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers Marc Bégin, Denys Gosselin, Lee Brazel, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Le conseiller Yves Bond est absent.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h00**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-11-01

Il est proposé par **Pierre Blouin** d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en y ajoutant les points suivants :

- 11.1 Caisses Desjardins – Signatures autorisées
- 11.2 Visa Desjardins – Maire
- 11.3 Camping – Augmentation des terrains saisonniers
- 11.4 Visa Desjardins – Gestion du compte de carte de crédit Desjardins

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE 2021

2021-11-02

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU que le procès-verbal du 4 octobre 2021, ayant été distribué à l'avance, soit considéré comme lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un représentant du camping demande si le Conseil accepte d'acquiescer à la demande d'un citoyen pour obtenir un terrain de camping saisonnier.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Soirée Gala des mérites scolaires 2022 Polyvalente LSL – Contribution financière

2021-11-03

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut créer un sentiment d'appartenance pour la rétention des jeunes sur son territoire et d'encourager la persévérance scolaire;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de remettre 25 \$ à la Soirée Gala des mérites scolaires 2022 de la Polyvalente Louis-St-Laurent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 La Relève du HSF – Demande de commandites

Le Conseil ne désire pas donner suite à cette demande.

5.3 Club d'auto-neige Cookshire Inc. – Renouvellement du droit de passage

2021-11-04

CONSIDÉRANT l'apport économique que représente le tourisme motoneigiste;

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement du droit de passage sur les chemins de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱ

5.4 Club Quad Estrie Sud inc. – Renouvellement du droit de passage

2021-11-05

CONSIDÉRANT QUE l'apport économique que représente le tourisme quadiste;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement du droit de passage sur les chemins de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉⁱⁱⁱ

5.5 Centraide Estrie – Campagne de collecte de fonds 2021

Le Conseil ne désire pas donner suite à cette demande.

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Le maire, André Perron, était présent au bureau les 15, 18, 22 et 29 octobre ainsi que les 2, 5, 9 et 12 novembre pour diverses rencontres. Il a visité la salle des Loisirs le 21 octobre pour y constater les travaux à effectuer. Il a participé à un atelier de travail sur le budget de la MRC le 26 octobre. Il sera présent tous les vendredis après-midi au bureau municipal.

Le conseiller, Marc Bégin, a participé à la rencontre de la Maison des Jeunes le 12 octobre.

Le conseiller, Denys Gosselin, débute son mandat.

Le conseiller, Lee Brazel, a rencontré le maire le 2 novembre.

La conseillère, Marie-Michèle Turgeon, a participé au webinaire du MAMH le 6 octobre, à la rencontre de la Maison des Jeunes le 12 octobre et a rencontré le maire le 2 novembre.

Le conseiller, Pierre Blouin, a participé au webinaire du MAMH le 6 octobre, le 21 octobre a accompagné le maire dans la visite de la salle des Loisirs et a rencontré le maire le 29 octobre.

6.2 Sessions du Conseil

2021-11-06

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal 2022 :

ET de mettre à jour le règlement 2016-101 concernant les sessions du conseil.

10 janvier 2022	7 février 2022	7 mars 2022
4 avril 2022	2 mai 2022	6 juin 2022
4 juillet 2022	1 ^{er} août 2022	12 septembre 2022
3 octobre 2022	7 novembre 2022	5 décembre 2022

ET que ces séances se tiendront les premiers lundis du mois, sauf exception, et débuteront à 19 heures;

ET qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Attribution du rôle des conseillers

Le maire, André Perron, indique au conseil le rôle et responsabilités de chaque conseiller durant ce nouveau mandat.

Pour son mandat, le conseiller, Marc Bégin, a les responsabilités de l'ORH, de la bibliothèque, du développement économique en siégeant comme président au CA de Saint-Isidore-de-Clifton en action (SICA) et du comité consultatif en urbanisme (CCU).

Le conseiller, Yves Bond, a sous sa responsabilité la gestion et l'administration de la Municipalité, le développement économique, le camping.

Le conseiller, Denys Gosselin, prend comme mandat, l'âge d'or, le comité MADA, l'environnement, et le lien avec St-Mathias.

Le conseiller Lee Brazel a, pour sa part, le mandat de la voirie et du service d'incendie.

La conseillère, Marie-Michèle Turgeon, a la responsabilité de l'école, des familles et de la vie communautaire.

Enfin, pour le conseiller Pierre Blouin, les mandats de la sécurité publique, l'aqueduc et l'égout, les loisirs municipaux et loisirs MRC lui sont confiés.

6.4 Déclaration des intérêts pécuniaires

Chacun des élus fait le dépôt de sa déclaration des intérêts pécuniaires.

6.5 Correspondance MAMH

La directrice générale présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

6.6 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François du dernier mois.

6.7 Party de Noël

2021-11-07

CONSIDÉRANT QUE les rencontres intérieures sont limitées à 25 personnes;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de remettre une carte cadeau de 100 \$ à chaque temps plein et 25 \$ pour chaque temps partiel pour des marchands locaux;

ET d'autoriser la directrice générale à faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Vœux de Noël – Commande de cartes de l'école

2021-11-08

Il est proposé par *Lee Brazel*

ET RÉSOLU d'acheter des cartes pour les vœux de Noël pour un montant de 125 \$;

ET d'autoriser la directrice générale à faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{iv}

6.9 FQM – Renouvellement de l'adhésion 2022

2021-11-09

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'adhérer à la FQM au coût de 1164.36 \$ avant taxes 1338.72 \$;

ET d'autoriser la directrice générale à faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.10 Maire suppléant – Nomination

2021-11-10

Il est proposé par *André Perron*

ET RÉSOLU de nommer le conseiller, Marc Bégin, comme maire suppléant;

ET de faire une rotation à tour de rôle tous les 6 mois pour chacun des conseillers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.11 Concours MADA – Modification du prix

2021-11-11

CONSIDÉRANT QUE les billets de Peter MacLeod, servant au concours MADA, ont été annulé;

CONSIDÉRANT QUE la réponse au sondage MADA est importante pour connaître les besoins des citoyens;

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU QUE le prix pour le concours MADA soit modifier pour 3 bons d'achats chez nos marchands locaux de 50 \$ chacun.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 31 octobre 2021 et du 15 novembre 2021 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Journal Le Progrès – Vœux de Noël

2021-11-12

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU de payer ¼ de page pour les vœux de Noël dans le journal Le Progrès au coût de 365 \$;

ET d'autoriser la directrice générale de faire la dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Registre public des déclarations des élus

La directrice générale informe le Conseil qu'il n'y a pas eu de déclaration des élus au registre depuis le conseil de novembre 2020.

7.1.3 Dépôt de la liste des personnes endettées

La directrice générale dépose la liste des personnes endettées au Conseil. Elle mentionne qu'un avis de rappel sera envoyé au cours du mois de novembre.

7.1.4 Comité consultatif en urbanisme (CCU) – Nomination du nouveau comité

2021-11-13

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 6 du règlement R189-95, le comité consultatif en urbanisme doit être composé de 2 membres du conseil municipal et de 3 résidents de la Municipalité;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de nommer au comité consultatif en urbanisme (CCU) le maire André Perron, le conseiller, Marc Bégin, et les citoyennes Jacqueline B. Perron, Julie Pouliot et le citoyen Marc-Sylvain Pouliot pour une durée de 2 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5 Prix Hommage Bénévolat Québec 2022

Le conseil ne désire pas donner suite à cette demande.

7.1.6 Audit des états financiers 2021 et banque d'heures pour l'année 2022

2021-11-14

CONSIDÉRANT l'offre de service pour les audits et les déclarations fiscales 2021 ainsi qu'une banque de 20 heures pour l'année 2022 de Raymond Chabot Grant Thornton;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'accepter cette offre de service au montant de 12 600 \$ pour les audits et les déclarations fiscales et un maximum de 3 500 \$ pour une banque de 20 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.7 Archivage et accès aux documents municipaux – Formation de la responsable à l'accès à l'information

2021-11-15

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale adjointe, Hélène Dumais, à suivre la formation Archivage et accès aux documents municipaux en dehors des heures de bureau et de cumuler les 23 heures de formation en temps dû.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.8 Décoration des locaux – Bureau municipal et bibliothèque

2021-11-16

Il est proposé par *Denys Gosselin*

ET RÉSOLU d'autoriser la dépense de 50 \$ en décoration pour le bureau municipal ainsi que 50 \$ pour la bibliothèque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.9 Inspection municipale – Soumission

2021-11-17

CONSIDÉRANT le manque de disponibilités de l'inspecteur, Marc Turcotte;

CONSIDÉRANT la nécessité de suivi des différents dossiers d'inspection et du respect des règlements municipaux;

CONSIDÉRANT les visites de terrain nécessaires pour différents dossiers;

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU d'accepter la soumission d'Urbatek au coût de 54 \$ par heure pour 2021 ainsi que les frais de déplacement au-delà de 50 kilomètres à partir du bureau chef d'Ayer's Cliff au taux de 0.55 \$ du kilomètre. Le tarif horaire débute après 45 minutes du bureau chef pour un minimum de 3 heures.

ET pour les services, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, au coût de 17 388 \$ représentant les honoraires exigibles pour 322 heures de service sur un total de 46 semaines. Pour des heures de service supplémentaires, le taux de 54 \$ par heure seront exigibles. Les frais de déplacement au-delà de 50 kilomètres à partir du bureau chef d'Ayer's Cliff au taux de 0.55 \$ du kilomètre. Le tarif horaire débute après 45 minutes du bureau chef pour un minimum de 3 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{vi}

7.1.10 Chargé-e de projet – Affichage de poste

2021-11-18

(Annulée)

Point d'information à remettre à la prochaine séance de conseil.

7.1.11 Gestion des achats – Personnel autorisé

2021-11-19

(Annulée)

Point d'information à remettre à la prochaine séance de conseil.

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport service incendie

Il y a eu une sortie en entraide à Martinville pour le mois d'octobre 2021. La directrice générale, Sarah Lévesque, mentionne une problématique avec la répartition des appels au 911 dans le secteur Saint-Mathias. Cookshire-Eaton est appelé alors que l'appel est du côté de Saint-Isidore-de-Clifton.

7.2.2 Inspection des bornes incendie

L'inspection des bornes fontaine est sous contrat pour une troisième année de 5 ans. Elle a lieu le 16 novembre 2021.

7.2.3 Pompiers – Indexation du coût de la vie 2021

2021-11-20

CONSIDÉRANT QUE l'indexation des salaires au coût de la vie permet de conserver le pouvoir d'achat des employés;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Malo a indexé ses pompiers au taux de 1.2 % pour 2021 et que ces pompiers font partie du même service incendie;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU d'ajuster le salaire des pompiers de Saint-Isidore à 1,2 % pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.4 Nomination des membres de l'Organisation Municipale de la Sécurité Civile (OMSC)

2021-11-21

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ,c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire :

- De mieux connaître les risques qui y sont présents, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas et d'atténuer leurs effets potentiels sur le milieu
- De se préparer à faire face aux sinistres et de réunir les conditions qui permettront de limiter au minimum les conséquences néfastes de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton désire, en priorité, doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service d'incendie, les travaux publics et l'administration;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par **Lee Brazel**

ET RÉSOLU que l'organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) soit mise à jour;

ET que les personnes suivantes soient nommées et informées par le Conseil municipal pour occuper les postes aux différentes missions de l'OMSC:

- | | |
|---|----------------|
| - Coordonnatrice municipale de sécurité civile: | Sarah Lévesque |
| - Coordonnateur de site: | Daniel Fortier |
| - Responsable de la mission Sécurité des personnes: | Daniel Fortier |
| - Responsable de la mission Administration: | Hélène Dumais |
| - Responsable de la mission Communication: | André Perron |
| - Responsable de la mission Services aux sinistrés: | Croix-Rouge |
| - Responsable de la mission Sécurité incendie: | Daniel Fortier |
| - Responsable de la mission des transports: | Alain Pouliot |
| - Responsable de la mission des services techniques | Alain Pouliot |

ET que ce comité municipal de sécurité civile soit mandaté :

- D'entreprendre une démarche de planification de la sécurité civile et de mener celle-ci de façon continue ;
- D'assurer la mise en place de mesures de de préparation aux sinistres ;
- D'élaborer, en concertation avec les différents services municipaux, le plan de

sécurité civile de la municipalité ;

- D'élaborer une procédure de mise à jour et de révision du plan de sécurité civile ;
- De proposer des moyens pour informer la population au sujet des consignes de sécurité à suivre lors de sinistres ;
- D'élaborer un programme de formation consacré à la sécurité civile et d'assurer son suivi ;
- D'élaborer un programme d'exercices et d'assurer sa mise en œuvre ;
- D'évaluer les ressources nécessaires pour rendre les mesures de préparation aux sinistres fonctionnelles et de proposer des moyens permettant de combler les besoins additionnels ;
- De préparer un bilan annuel de l'évolution de la sécurité civile sur le territoire de la municipalité ;

ET que le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par Sarah Lévesque, directrice générale, soit adopté;

ET que Sarah Lévesque, directrice générale, soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile;

ET que Sarah Lévesque, directrice générale, procède à la phase 2 du plan de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton ;

ET que cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant le comité municipal de sécurité civile de la municipalité et de la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Voirie

La directrice générale Sarah Lévesque fait un résumé des différents travaux de voirie effectués au cours du dernier mois.

7.3.1 Délégation de pouvoir de dépenser – Directeur de voirie

Point d'information.

7.4 Environnement

7.4.1 Matières résiduelles - Tonnage

Point d'information.

7.5 Loisirs

7.5.1 Camping – Classification volontaire

2021-11-22

CONSIDÉRANT les avantages que comporte une classification;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de faire connaître à Camping Québec l'engagement de participation de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{vii}

7.5.2 Bibliothèque- Statistiques

La directrice générale adjointe présente les statistiques des prêts des mois de septembre et d'octobre.

7.5.3 Comité loisirs MRC – Élu mandaté

2021-11-23

Il est proposé par *Marie-Michèle Turgeon*

ET RÉSOLU de nommer le conseiller, Pierre Blouin, au comité Loisirs de la MRC;

ET de défrayer les coûts de déplacement impliqués lors des soumissions des notes de frais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{viii}

8. RÈGLEMENT

8.1 Avis de motion et présentation du règlement 2021-146 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation de certains biens ou de services de la municipalité remplaçant le règlement 2018-116

La tarification sera discutée lors d'un atelier de travail du budget.

8.2 Avis de motion et présentation du règlement 2021-147 sur le traitement des membres du conseil municipal remplaçant 2019-122

Le maire, André Perron, présente le règlement 2021-147 sur le traitement des membres du conseil municipal remplaçant 2019-122.

Le conseiller, Marc Bégin, donne l'avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance ultérieure du Conseil il proposera ou fera proposer le règlement 2021-147 sur le traitement des membres du conseil municipal remplaçant 2019-122.^{ix}

8.3 Avis de motion et présentation du règlement 2021-148 concernant les sessions du conseil remplaçant 2016-101

L'avis de motion sera donné à une séance du conseil subséquente.

9. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2021-11-24

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU de d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 275 222,32 \$ en référence aux chèques nos 202100582 à 202100658 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 44 348,39 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 36 865,67 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CORRESPONDANCE DU MOIS D'OCTOBRE 2021

2021-11-25

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DIVERS

11.1 Caisses Desjardins – Signatures autorisées

2021-11-26

CONSIDÉRANT l'élection sans opposition du maire, André Perron;

CONSIDÉRANT QUE les transactions bancaires doivent se poursuivre;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU que le maire, André Perron, et la secrétaire-trésorière, Sarah Lévesque, soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans retreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change, au nom de la municipalité;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

ET la secrétaire-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

ET tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- sous la signature de deux (2) d'entre eux, étant entendu que la signature du maire doit toujours paraître;
- en l'absence du maire, le/la maire suppléant est autorisé à signer;
- en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière Adjointe est autorisée à signer.

ET si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre manière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^x

11.2 Visa Desjardins – Maire

Le maire ne désire pas de carte Visa Desjardins. Il soumettra un rapport de dépenses lorsque requis.

11.3 Camping – Augmentation de terrains saisonniers

2021-11-27

CONSIDÉRANT QU'il faut plus de 26 locations pour rentabiliser un terrain qui n'est pas saisonnier;

CONSIDÉRANT QU'une demande est faite au Conseil;

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU d'accepter la demande pour un terrain saisonnier additionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.4 Visa Desjardins – Gestion du compte de carte de crédit Desjardins

2021-11-28

Il est proposé par **Denys Gosselin**

ET RÉSOLU que la municipalité délègue la directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins, incluant le renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec;

ET que la municipalité soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;

ET que la municipalité s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

ET que la directrice générale, Sarah Lévesque, et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais, soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation de compte relatif à ces Cartes;

ET que la directrice générale, Sarah Lévesque, et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la municipalité autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ^{xi}

12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Aucune question du public dans la salle.

13. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2021-11-29

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

De clore la présente séance à **22h24** l'ordre du jour étant épuisé.

Je, André Perron, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Perron, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

ⁱ 2021-11-18 courriel envoyé à Marie-Claude Leroux

ⁱⁱ 2021-11-18 courriel envoyé au Club d'auto-neige Cookshire Inc

ⁱⁱⁱ 2021-11-18 courriel envoyé au Club Quad Estrie inc.

^{iv} 2021-11-18 courriel envoyé à Dany Marcotte

^v 2021-11-25 courriel envoyé à Raymond Chabot Grant Thornton

^{vi} 2021-11-25 courriel envoyé à Urbatek

^{vii} 2021-11-19 courriel envoyé à Camping Québec

^{viii} 2021-11-23 courriel envoyé à la MRC

^{ix} 2021-11-25 avis public concernant le projet de règlement

^x 2021-11-17 courriel envoyé à Desjardins

^{xi} 2021-11-17 courriel envoyé à Desjardins